Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères

2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax du Jeudi 11 mars 2021 à 19h00

DELIBERATION N°01/2021:

Approbation du compte de gestion 2020

Date de la séance :

11 mars 2021

Date de la convocation :

11 février 2021

Président de la séance :

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du sax

Etaient présents: 11

Elus:6

Titulaires: Marc HONORE - François DAZELLE - Fatiha EL YAGOUBI - Grégory SANCHEZ - Salim

LESAGE

Suppléants : Céline CHASSIN

Personnalités qualifiées: 5

Titulaires: Stéphanie GAYRAL - Dominique DENOUEL - Christine GRENET – Marie-Andrée CYPRIA

Suppléants: Jean-Marc BUREAU

Etaient invités: 3

Yannick PARAGE Aurélie MACADOUX Frédéric LAMANDE Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

DELIBERATION N°01/2021: Approbation du compte de gestion 2020

Exposé des motifs :

VU le compte de gestion 2020 établi par le Trésorier Principal de Poissy

VU le compte administratif 2020 présenté par le Président

Le rapporteur informe l'assemblée délibérante de la conformité entre le compte de gestion 2020 et le compte administratif 2020 au niveau :

- des chapitres en dépenses et en recettes des sections d'investissement et de fonctionnement,
- du résultat d'exécution de l'exercice budgétaire :
 - √ résultat à la clôture de l'exercice précédent,
 - ✓ part du résultat affecté à l'investissement,
 - √ résultat de l'exercice courant,
 - ✓ résultat à la clôture de l'exercice courant.

Le Compte de gestion établi par le Trésorier Principal de Poissy présente des résultats identiques à ceux du Compte Administratif du Sax,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

ARTICLE 1 : CONSTATE la concordance des résultats entre le compte de gestion 2020 du comptable du Trésor et le compte administratif 2020 du Sax.

ARTICLE 2 : APPROUVE ET ARRETE le compte de gestion 2020 établi par le Trésorier Principal de Poissy conformément aux données ci-dessous :

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	12 149,35		11 688,00		23 837,35
Fonctionnement	33 332,44		136 858,84		170 191,28
TOTAL I	45 481,79		148 546,84		194 028,63
II - Budgets des services à					
caractère administratif			100	2 3	
TOTAL II					
III - Budgets des services à					
caractère industriel					
et commercial			15 1 I		
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	45 481.79		148 546,84		194 028,63



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

DECISION: Adopté à l'unanimité

Vote: nombre de votants : 11

Unanimité : 1.1

Abstention:

Pour:

Contre:

Fait et délibéré à Achères, le 11 mars 2021 Pour extrait et conforme, Le Président de l'EPIC Le Sax

Monsieur Marc Honoré Envoi au contrôle de légalité



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax du Jeudi 11 mars 2021 à 19h00

DELIBERATION N°02/2021:

Vote du compte administratif 2020 et affectation des résultats de clôture

Date de la séance :

11 mars 2021

Date de la convocation :

11 février 2021

Président de la séance:

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du sax

Etaient présents: 11

Elus:6

Titulaires: Marc HONORE - François DAZELLE - Fatiha EL YAGOUBI - Grégory SANCHEZ - Salim

LESAGE

Suppléants: Céline CHASSIN

Personnalités qualifiées: 5

Titulaires: Stéphanie GAYRAL - Dominique DENOUEL - Christine GRENET – Marie-Andrée CYPRIA

Suppléants: Jean-Marc BUREAU

Etaient invités: 3

Yannick PARAGE Aurélie MACADOUX Frédéric LAMANDE Le Sax, Etablissement Public Industriel et Commercial de la Ville d'Achères

2, rue des Champs - 78260 ACHÈRES

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

<u>DELIBERATION N°02/2021</u> : Vote du compte administratif 2020 et affectation des résultats de clôture

Exposé des motifs :

VU Le compte administratif 2020 présenté par le Président

Après avoir entendu le rapport de présentation fait par Monsieur Le Président sur le compte administratif 2020 :

CONSIDERANT un résultat de clôture de l'exercice 2020 faisant apparaître un excédent global de **194 028.63** € avec un excédent de fonctionnement de **170 191.28** € et un excédent d'Investissement de **23 837.35** €.

Le Président ayant quitté la séance et le Conseil d'Administration siégeant sous la vice-présidence de Monsieur François Dazelle.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

ARTICLE 1 : de donner quitus à la Présidence pour sa gestion en 2020

ARTICLE 2 : d'adopter le compte administratif de l'exercice 2020 arrêté comme suit :

CC	OMPTE ADMINISTRATIF DU SAX	2020
INVESTISSEMENT	Dépenses	140 955,00 €
_ '''	Recettes	152 643,00 €
	Résultat investissement exercice	11 688,00€
FONCTIONNEMENT	Dépenses	988 776,33 €
	Recettes	1 125 635,17 €
	Résultat fonctionnement exercice	136 858,84 €
	Résultat de l'exercice	148 546,84 €
INVESTISSEMENT	Résultat antérieur	12 149,35 €
	Résultat exercice	11 688,00 €
	Résultat global d'investissement	23 837,35 €
FONCTIONNEMENT	Résultat antérieur	33 332,44 €
	Part affectée à déduire du résultat antérieur	
	(c/1068)	
	Résultat de l'exercice	136 858,84 €
	Résultat global de fonctionnement	170 191,28 €
	RESULTAT GLOBAL	194 028,63 €



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

ARTICLE 3 : d'affecter les résultats, comme suit :

L'excédent de fonctionnement de 170 191.28 € est en report à nouveau à la section de fonctionnement (Chapître 002 Excédent antérieur reporté)

L'excédent d'investissement de 23 837.35 € est en report à nouveau à la section d'investissement

(chapître 001 Excédent antérieur reporté)

DECISION: Adopté à l'unanimité

Vote:

nombre de votants: 11

Unanimité: 11

Abstention:

Pour: Contre:

Fait et délibéré à Achères, le 11 mars 2021

Pour extrait et conforme, Le Président de l'EPIC Le Sax

Monsieur Marc Honoré nwoi au contrôle de légalité

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Sax du Jeudi 11 mars 2021 à 19h00

DELIBERATION N°03/2021:

Décision modificative n°1 du budget primitif 2021

Date de la séance :

11 mars 2021

Date de la convocation :

11 février 2021

Président de la séance:

Monsieur Marc Honoré

en sa qualité de Président du sax

Etaient présents: 11

Elus:6

Titulaires: Marc HONORE - François DAZELLE - Fatiha EL YAGOUBI - Grégory SANCHEZ - Salim

LESAGE

Suppléants: Céline CHASSIN

Personnalités qualifiées: 5

Titulaires: Stéphanie GAYRAL - Dominique DENOUEL - Christine GRENET – Marie-Andrée CYPRIA

Suppléants: Jean-Marc BUREAU

Etaient invités: 3

Yannick PARAGE Aurélie MACADOUX Frédéric LAMANDE

Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

$\underline{DELIBERATION\ N^{\circ}03/2021}: D\'{e}cision\ modificative\ n^{\circ}1\ du\ budget\ primitif\ 2021$

Exposé des motifs :

Le budget primitif 2021 est modifié de la façon suivante :

- La section de fonctionnement s'élève à hauteur de **1 245 287.28 euros HT** en dépenses et en recettes.
- La section d'investissement s'élève à hauteur de 201 151.35 euros HT en dépenses et en recettes.

Fonctionnement Dépenses	oudget primitif voté l∈ 17/12/2020	DM n°1 votée le 11/03/2021	BP 2021 + DM n°1
Chapitre 011 : charges à caractère général	321 334,00 €	117 891,28 €	439 225,28 €
Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés	627 392,00€	24 000,00 €	651 392,00 €
Chapitre 023 : virement à la section d'investissement	0000 00 00 00	00 000	- €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	13 100,00 €		13 100,00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	300,00€	2 100,00 €	2 400,00 €
Chapître 68 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants		200,00€	200,00€
Chapître 69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	14 000,00 €	26 000,00 €	40 000,00 €
Chapitre 042 : opération d'ordre de transfert entre sections	98 970,00 €		98 970,00 €
TOTAL HT	1 075 096,00 €	170 191,28 €	1 245 287,28 €

Fonctionnement Recettes	budget primitif voté le 17/12/2020	DM n°1 votée le 11/03/2021	BP 2021 + DM n°1
Chapître 70 - Produits des services	66 373,00 €		66 373,00 €
Chapître 74 - Dotations, subventions et participations	893 891,00 €		893 891,00 €
Chapître 75 - Autres produits de gestion courante	1 000,00 €		1 000,00 €
Chapître 77 - Produits exceptionnels	35 500,00 €		35 500,00 €
Chapître 013 - Atténuation de charges	14 127,00 €		14 127,00 €
Chapitre 042 : opération d'ordre de transfert entre sections	64 205,00 €		64 205,00 €
Chapître 002 - Excédent antérieur reporté		170 191,28€	170 191,28€
TOTAL HT	1 075 096,00 €	170 191,28 €	1 245 287,28 €

Investissement Dépenses	budget primitif voté le 17/12/2020	DM n°1 votée le 11/03/2021	BP 2021 + DM n°1
Chapître 001 - Déficit antérieur reporté			- €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles			- €
Chapître 21 - Immobilisations corporelles	113 609,00 €	22 837,35 €	136 446,35 €
Chapître 040 - Opération d'ordre de transfert entre section	63 705,00 €		63 705,00 €
Chapître 27 - Autres immobilisations financières		1 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL HT	177 314,00 €	23 837,35 €	201 151,35 €

Investissement Recettes	budget primitif voté le 17/12/2020	DM n°1 votée le 11/03/2021	BP 2021 + DM n°1
Chapître 001 - Excédent antérieur reporté		23 837,35 €	23 837,35 €
Chapître 1068 - Autres réserves			- €
Chapitre 13 - Subvention d'investissement	78 344,00 €		78 344,00 €
Chapître 040 - Opération d'ordre de transfert entre sections	98 970,00 €		98 970,00€
Chapître 021 - Virement de la section de fonct.			- €
TOTAL HT	177 314,00 €	23 837,35 €	201 151,35 €



Tél: 01 39 11 86 21 - Fax: 01 39 11 64 10 - www.lesax-acheres78.fr

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver la décision modificative n° 1 du budget 2021 comme suit :
 Pour la section de fonctionnement, le total des dépenses et des recettes s'équilibrent à 1 245 287.28 euros HT.

Pour la section d'investissement, le total des dépenses et des recettes s'équilibrent à **201 151.35 euros HT.**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

DECIDE

DECISION: Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Vote: nombre de votants : 11

Unanimité : 11

Abstention :

Pour :

Contre :

Fait et délibéré à Achères, le 11 mars 2021 Pour extrait et conforme, Le Président de l'EPIC Le Sax

Monsieur Marc Honoré Enyoi au contrôle de légalité